

A.F.U.L 1
La Commanderie des Templiers
22 rue de Laon
78990 ELANCOURT

Modifications aux règlements des statuts de l'Association Foncière Urbaine Libre

Adoptées par L'assemblée générale du 30 janvier 2010

Bulletin n° 174 - Février 2010
Aful 1 - 22 rue de Laon 78990 ELANCOURT
aful1.commanderie@free.fr

Modifications des Statuts

Ajouter à la fin de l'article :

DIX- SERVITUDE D'AFFECTATION ET D'ENTRETIEN DES PARTIES PRIVATIVES

– Page 35, le texte suivant :

14 –La réalisation d'une installation solaire à capteurs photovoltaïques est autorisée, mais soumise aux conditions et normes ci-après :

- Le plan de modification de toiture devra être soumis à l'approbation du comité syndical.
- Avant d'entreprendre les travaux, l'obtention d'une autorisation est obligatoire. La demande est à adresser à la Mairie d'Elancourt.

Les capteurs devront être :

- Installés uniquement sur le toit des maisons.
- Intégrés dans le toit à la place des tuiles.
- Traités antireflets.
- Fixes.
- Parallèles au toit.
- Affleurants à la toiture (surépaisseur de 10 centimètres maximale).